


TABLEAU D'ECHANGES : Pour les vacances ...

JE CEDE UN PANIER Nom Prénom Téléphone	Date de l'échange	Produits cédés et / ou recherchés	Montant	JE CHERCHE UN PANIER Nom Prénom Téléphone

RAPPEL Extrait règlement intérieur - ARTICLE 7 GESTION DES ABSENCES :

Chaque adhérent peut prévoir au moment de son contrat d'engagement le nom des personnes qui pourront venir en son nom (qu'elles fassent ou non partie de l'« AMAP' Monde La Gacilienne ») et qui sont donc habilitées à signer. En dehors de ce fonctionnement, chaque adhérent peut informer par mail ou téléphone, au plus tard la veille au soir, le responsable distribution si une personne tierce vient chercher sa part de récolte.

Pour tenir compte des 8 semaines de juillet et août pendant lesquelles les adhérents peuvent être en vacances, un planning avec les particularités et les échanges éventuels d'été est établi. Il est géré par le responsable distribution. Tout panier qui n'a pas été récupéré à 19 h sera donné à une association humanitaire **ou réparti entre les permanents à la distribution. ??**